n'avoir qu'un tarif général, applicable aux produits de toutes provenances. Nous pouvons avoir intérêt à élever quelques tarifs, un que ques suppléments aux pays qui nous accorderaient chez eux un traitement plus favorable; un second plus rigoureux dont nous nous servirions contre les pays nous refusant les concessions que nous ferraient d'autres pays. Nous resterions maîtres de nos tarifs, sans renoncer à défendre les intérêts de notre commerce d'exportation.

Dans quel esprit devront être faits ces tarifs? La France doit avoir aujourd'hui une politique protectionniste, et ne pas dans la situation de l'Angleterre ou de la Belgique qui ont une production industrielle surabondante et qui sont obligées de sacrifier leurs intérêts agricoles à la nécessité de se créer des débouchés. D'autre part la France a des charges militaires extrêmement lourdes, la dette et les impôts sont plus puissants que ceux des autres pays, les salaires y sont élevés et les ils qu'on fait pour améliorer les conditions de l'ouvrier tendent à accroître les charges de la production.

Toutes les conditions de l'ordre politique, économique et social se font un devoir d'accorder à nos industries et à notre agriculture une protection large et efficace.

Personne, même parmi les protectionnistes, n'oublie que la France exporte 1800 millions de produits fabriqués et que s'agit pas d'isoler entièrement la France ni de sacrifier une catégorie d'industries à une autre catégorie. L'œuvre de la commission sera difficile, puisqu'elle devra en ce qui concerne les matières premières nécessaires à l'industrie. Ce sera la partie la plus épineuse de sa tâche, mais il n'est pas impossible d'arriver à concilier les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie.

La commission en s'occupant particulièrement du côté économique du tarif a pris simplement négliger le côté fiscal. En 1892 le remaniement du tarif, en 1893 la conversion du 4 1/2 nous donneront le moyen d'équilibrer fortement le budget.

Enfin la commission négligerait une part importante de sa tâche si elle ne s'occupait des tarifs de pénétration et si elle n'étudiait de très près les plaintes qu'on élève contre certains de ces tarifs qui équivalent à une véritable prime d'importation au profit des produits étrangers.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 28 janvier. — Un mouvement judiciaire a été signé ce matin. Voici quelques unes des nominations qu'il comporte.

Conseiller

A la cour de Douai, M. Guisse, président du tribunal de Boulogne-sur-Mer, en remplacement de M. Mathelin, admis à la retraite et nommé conseiller honoraire.

Présidents de tribunal

A Boulogne, M. Martineau, juge à Lille.

A Autun, M. Devilliebichot, juge d'instruction au même siège, en remplacement de M. André, décédé.

A Lisieux, M. Chaplain, procureur de la République à Bayeux en remplacement de M. Henri nommé président honoraire.

Procureurs de la République

A Bayeux, M. Tostain, substitut à Lisieux.

A Apen, M. Gréneau, procureur à Marmande.

A Marmande, M. Plédy, procureur à Orthez.

A Orthez, M. Vêque, substitut à Périgueux.

A Autun, M. Dubrin, procureur à Châtillon-sur-Seine, en remplacement de M. Delax, décédé.

A Châtillon, M. Bouquet, substitut à Dijon.

A Doucadon, M. Maubrun, substitut à Nevers.

A Fougères, M. Lepelletier, substitut à Brest.

Juges

A Lille, M. Dupas, substitut près le même siège.

A Châlons-sur-Saone, M. Nectoux, juge à Charolles.

A Charolles, M. George, juge suppléant à Autun.

Au Havre, M. Belbache, juge à Dieppe, en remplacement de M. Joly, nommé juge honoraire.

A Evreux, M. Crété, avocat.

A Dieppe, M. Jouvin, juge à Evreux.

A Nantes, M. Servoin, juge à Rennes.

A Rennes, M. Guesdon, procureur de la République à Angers.

A Coutances, M. Benoist, juge suppléant à Lisieux, en remplacement de M. Dalidon, décédé.

A Marvejols, M. Anglade, substitut à Tournon.

A La Roche-sur-Yon, M. Riberoau, juge suppléant au même siège.

La Société de LA COCARDE

Paris, 28 janvier. — M. Dulac, commissaire aux délégations judiciaires, a été chargé par le parquet d'examiner dans quelles conditions avait été constituée la Société du journal la *Cocarde*, et quelle est la solvabilité des personnes qui figurent comme actionnaires sur les livres de comptabilité.

LE TIRAGE

de la Tombola de l'Exposition

Paris, 28 janvier. — Ce soir on avait mis en roue 650,000 numéros; il reste donc pour demain à opérer le roulement de 350,000 numéros. On n'aura pas fini avant trois heures de l'après-midi.

On commencera aussitôt le tirage des 500 numéros qui participeront au tirage définitif; on croit pouvoir tirer 120 numéros à l'heure; cette opération demandera donc de quatre à cinq heures sans tenir compte des retards qui peuvent se produire.

Il restera ensuite à établir la liste des 5,000 numéros participant au tirage définitif, et à attribuer à chacun son numéro de série et à procéder ensuite, pour ces 5,000 numéros, à un nouveau roulage et à une nouvelle mise en roue.

Le tirage définitif ne commencera donc pas avant jeudi à trois heures. On espère le terminer en 30 heures.

Faits Divers Télégraphiques

(De nos correspondants particuliers)

RIXE ENTRE OFFICIERS DE MARINE. — Le Hâvre, 28 janvier. — Une rixe d'une certaine gravité a eu lieu ce matin à bord du vapeur anglais *Algonia*.

A la suite d'une discussion, les deux lieutenants en sont venus aux mains.

Aux cours de la lutte, le deuxième lieutenant s'est emparé d'une hachette et en a porté plusieurs coups à son adversaire.

Le premier lieutenant a reçu plusieurs blessures qui ont entamé assez profondément le cuir chevelu et qui ont causé une hémorhagie abondante.

Bien qu'assez sérieusement atteint, l'officier n'a pas été transporté à l'hospice. Il s'est fait panser et soigner à bord.

Il paraît que depuis longtemps, ces deux officiers vivaient en mauvaise intelligence.

TENTATIVE DE MEURTRE SUR UN ÉVÊQUE. — Philadelphie, 28 janvier. — Pendant qu'on célébrait hier la confirmation, au temple de Saint-Jean, un jeune homme se leva et lira un coup de révolver sur l'évêque Wicker qui en fut.

L'évêque n'a pas été atteint; le jeune homme arrêté déclara se nommer David Alexander, de Philadelphie, et avoir voulu tuer l'évêque, parce que c'est un hypocrite qui favorise les abus de boissons alcooliques.

On voit qu'Alexander est un monomane appartenant aux sociétés de tempérance.

UN DRAME DANS UN OMNIBUS. — Paris, 28 janvier. — A onze heures et demie, ce matin, deux voyageurs, un homme et une femme, se trouvaient seuls dans un omnibus à la station du boulevard Bourdon; tout à coup, de violentes détonations retentirent. l'homme venait de tirer deux coups de revolver sur sa maîtresse.

La blessée, grièvement atteinte par les projectiles, a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Le meurtrier s'est spontanément présenté à la disposition de M. Ringeval, commissaire de police.

TERRIBLE ACCIDENT. — Marseille, 28 janvier. — M. Ghiline, qui depuis une trentaine d'années dirigeait la savonnerie Durand, a péri d'une mort affreuse. Il surveillait la cuisson d'une savon en ébullition et venait de remplir complètement, pour cette opération, il se penchait pour prendre un échantillon de savon avec une truelle.

Malheureusement, l'infortuné, perdant l'équilibre, glissa et tomba à l'intérieur du vaisseau. La mort fut instantanée. Quand on arriva pour le secourir, l'on ne put retirer de la cuve que des os et des débris sans nom. Les cheveux surnageaient.

M. Ghilini était père de quatre enfants.

UN ENSEVELI. — Besançon, 28 janvier. — Un marechal-ferrant, le nommé Gay, âgé de 30 ans, était occupé à creuser un puits, lorsqu'un éboulement se produisit ensevelissant le malheureux. Les travaux de sauvetage aussitôt commencés au milieu de nombreux éboulements ont parvenus à dégager les bras et la tête de Gay, auquel on a pu donner quelque nourriture. Gay est pris au milieu de troncs de chênes qui servaient à soutenir les parois du puits.

Nouvelles Étrangères

LES SCANDALES DE BERLIN

Berlin, 28 janvier. — La police de Charlottenburg vient d'arrêter Mme la baronne de B... pour escroquerie et chantage.

Cette dame fréquentait les hautes sphères de l'aristocratie et de la Cour. Elle avait eu l'habileté de pénétrer des secrets compromettants grâce auxquels elle a pu extorquer des sommes considérables.

Le procès, s'il n'est pas étouffé, révélera l'existence de grands scandales dans la haute société berlinoise.

Disparition d'un territoire indépendant

Paris, 28 janvier. — Le partage, entre la Belgique et la Prusse, du territoire neutre de Moresnet est un fait accompli. Ce territoire, qui était resté neutre depuis 1815, est divisé en deux parties égales quant à la « superficie », mais non en ce qui concerne la population. La partie attribuée à la Prusse compte 1,500 habitants, tandis que celle qui devient belge n'en a que 1,200.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

Les révélations de Gabrielle Bompard

Nous avons raconté hier que Gabrielle Bompard avait donné une nouvelle version du crime.

C'est aux brigadiers Jaume et Soudais qu'elle a encore une fois fait ces déclarations.

Dans le cabinet du juge d'instruction, elle raconte simplement ce qu'elle a préparé d'avance, très adroite, évitant de se laisser prendre aux embûches que lui dresse sans cesse M. Doppler.

Le juge est grave, comme il convient; il procède méthodiquement à l'interrogatoire, et Gabrielle intimidée, ne se livre pas, ne se départ pas d'une quelque réserve.

Mais chez les inspecteurs elle se déride.

Gabrielle, rusée, parle, raconte tout ce qu'on veut.

C'est ainsi qu'hier les inspecteurs lui ont arraché une nouvelle version de l'assassinat de Gouffé.

L'inspecteur Jaume disait hier soir :

— Quelle gamine vicieuse, rouée, pervertie jusqu'aux moelles !

« Quelle petite créature difficile à comprendre ! Si drôle, si sympathique, on ne peut s'empêcher, à certains moments, qu'elle a eu le courage de préméditer un crime, de l'exécuter, ou, du moins, d'aider à son exécution !

» Où l'a-t-on trouvé le pauvre garçon qui lui manque! Je lui disais dernièrement :

» — Alors, vous avez bien dormi, la nuit qui suivit le crime ? — Pourquoi pas? me répondit-elle. — Mais, ce cadavre qui était près de vous? — Bast! les morts ne reviennent pas. J'ai dormi jusqu'au matin.

» On croirait, parfois, qu'elle est inconsciente. Il faut la voir rire, à belles dents, quand elles nous raconte certains détails du crime.

La victime désignée

Il n'y a pas eu de lettre de rendez-vous adressée à Gouffé, a dit Gabrielle Bompard. Votre témoin Hauterive qui a déclaré avoir remis un billet à Gouffé, le soir du crime est « un blagueur. »

« Eyraud s'était enquis auprès de Rémy Lanud, un de ses amis, des habitudes de l'huissier qu'il avait souvent avec lui rapporté d'affaires. Il apprit que, sauf le vendredi, l'huissier prenait ses repas en famille, chez lui, et qu'il quittait son domicile après le dîner, vers deux heures, pour revenir à son étude.

» C'est en possession de cette indication que Michel vint trouver Eyraud, rue Tronson-Ducoudray, dans la matinée du 26, et me dit avec que son choix décidément se portait sur Gouffé, que c'était lui « qui y passerait » et qu'il fallait aviser à l'attirer chez moi sans éveiller ses soupçons.

» Vers deux heures, nous arrivâmes boulevard Montmartre. Mon amant qui, pendant le déjeuner, m'avait tracé le rôle que je devais remplir, me recommanda de rester sur le trottoir du boulevard Poissonnière, à l'angle de la rue Montmartre, et de ne porter à la rencontre de Gouffé, dès que je le verrais se diriger de ce côté.

» Quant à lui, il alla se poster au coin de la rue Rougemont et accosta Gouffé. Impossible par hasard, au moment où celui-ci débouchait sur le boulevard. Ils causèrent quelques instants ensemble. Puis l'huissier prit le chemin de son étude.

Quand, à la hauteur du bazar de l'Industrie, je me rencontrai avec Gouffé, je lui dis qu'Eyraud m'avait abandonnée et que j'avais un autre amant. L'huissier me répondit qu'il le savait, et qu'Eyraud, qu'il venait de rencontrer, le lui avait annoncé. Je simulai une grande douleur et je lui dis ne me retrouver avec cet homme, mais l'huissier me tranquillisa en me disant qu'il se rendait à la Bastille. Il me demanda s'il ne pourrait pas venir me faire une visite, l'hôtel d'abord, mais enfin je finis par y consentir, en lui disant toutefois que cela était assez difficile, parce que j'étais pour l'instant sans domicile. Il se mit à rire et me dit : — Ne mème donc pas ainsi, Eyraud m'a donné ton adresse. J'irai te voir ce soir, vers huit heures un quart, chez toi, rue Tronson-Ducoudray, 3. Tu vois, que je suis bien renseigné.

— Puisqu'il en est ainsi répondis-je, venez si vous voulez, je vous attendai. Il me quitta et, quelques instants après, Eyraud me rejoignit et je lui racontai ce qui venait de se passer. Il m'a conseillé de rentrer, medisant qu'il était forcé de se rendre chez le syndic de sa faillite.

Les préparatifs du crime

« Nous nous séparâmes, et je rentrai chez moi. Eyraud revint à cinq heures; il avait acheté une corde longue et solide et deux poulies en fer. Il enleva un des doubles rideaux de la porte vitrée qui l'isolait de la chambre à coucher et le tendit sur un côté de l'alcôve.

» Il entoura un fort clou dans le mur et y accrocha la poulie qu'il avait confectionné avec les poulies et la corde qu'il avait apportées; à l'une des extrémités de la corde il fit un nœud coulant. Avec le palan, la force de traction du nœud coulant était moindre. Eyraud m'ayant dit qu'il n'avait qu'à tirer brusquement sur l'autre extrémité de la corde pour que Gouffé, ayant le nœud coulant autour du cou, fut étranglé.

» Mais il fallait que la victime se laissât passer sans résistance cette corde au cou.

» Voici ce qu'Eyraud imagina :

« On plaça près de l'alcôve au-dessous de la corde qui pendait un large fauteuil. Nous retirâmes de l'appartement tous les autres sièges et, ainsi, rien ne Gouffé ne obligé de s'asseoir sur celui-là. A huit heures, Eyraud se dissimula dans l'alcôve, derrière le rideau.

Le drame

Quand Gouffé frappa à la porte de l'appartement, à huit heures un quart précises, j'allai ouvrir.

« Donnez-vous donc la peine d'entrer, lui dis-je en saluant la portière et en lui mettant le pied sur le seuil de la chambre à coucher.

» Il entra, et aussitôt après qu'il eut déposé son chapeau sur le guéridon, je l'invitai à s'asseoir en lui désignant le fauteuil placé contre le rideau derrière lequel Eyraud s'était caché.

» — Je ne suis pas fatigué, me dit-il. Et il ajouta, en me prenant par la taille et en me regardant dans les yeux l'une fois encore significative : — Petit démon que tu es, tu sait bien que si j'étais fatigué ce soir, je ne serais pas venu te voir.

» A ce moment, j'eus une grande émotion et je tremblai malgré moi à l'idée que dans un instant le pauvre homme allait être tué.

» Je le poussai vers le fauteuil où il s'installa tout à son aise, les jambes croisées, paraissant très heureux. — Viens t'asseoir là, sur mes genoux, me dit-il en me tendant les bras...

Et moi, j'étais un peu émue, les paroles s'étranglaient dans ma gorge; malgré tous mes efforts pour demeurer calme, j'étais *toute chose*. L'huissier s'aperçut de mon trouble, il me dit même :

» — N'aie pas peur, mignonne, je suis pas terrible...

» Ce furent ses dernières paroles.

» A ce moment même, Eyraud souleva le rideau, jeta le nœud coulant autour du cou de Gouffé et tira à deux mains sur la corde; mais il ne parvint pas à soulever sa victime. En se sentant soulevé, l'huissier lourna instinctivement sur le côté, saisit le nœud ne lui comprimât pas le larynx et il essaya de se dégager en se débattant furieusement. Mais Eyraud tirait toujours sur la corde et il était arrivé à mettre Gouffé debout. Voyant qu'il ne pouvait pas en avoir raison par ce procédé il se jeta alors sur lui, le renversa sur le tapis et l'étrangla avec ses mains, en lui écrasant la poitrine avec son genou. »

Le Chapeau du mort

« Je vous ai raconté, a ajouté Gabrielle avec un cynisme féroce, comment le cadavre de Gouffé fut transporté à Millery. J'ai dit la vérité sauf sur un point, j'ai oublié seulement un détail : Après que Gouffé fut entoui dans la malle, immédiatement après le crime, Eyraud se rendit à l'étude de la rue Montmartre.

Il revêtit le pardessus de sa victime, mais par erreur, il prit le chapeau de Gouffé dont il se coiffa. C'est ainsi qu'il alla rue Montmartre. Il ne s'aperçut qu'en arrivant de sa méprise et garda le chapeau de l'huissier, laissant le sienenfermé dans un placard rue Tronson-Ducoudray. Or, on n'est qu'à Marseille qu'il fit cette remarque.

» Eyraud ayant fait à son frère l'aveu de son crime et lui ayant dit qu'il avait laissé son chapeau dans la chambre où il avait assassiné Gouffé, son frère lui conseilla de revenir à Paris prendre cet objet qui pourrait le faire découvrir.

» Eyraud et moi revinmes à Paris, et mon amant retrouva son chapeau où il l'avait laissé, dans l'appartement de la rue Tronson-Ducoudray.

Gabrielle l'avoue : elle a parfaitement aidé son amant dans les préparatifs du crime. C'est sûrement, sachant que Gouffé allait être assassiné par Eyraud, qu'elle a attiré le malheureux huissier rue Tronson-Ducoudray.

Dans ses différentes déclarations elle avait dit ignorer les noms qu'avaient employés Eyraud pour faire venir Gouffé dans l'appartement où il devait trouver la mort.

Comme les brigadiers Jaume et Soudais faisaient part à Gabrielle de leur incrédulité, elle a jeté ses grands dieux « sur les cendres du pauvre M. Gouffé » que c'était la pure vérité.

Notre correspondant parisien nous télégraphie :

Confrontation de MM. Garanger et Choteau

Ce matin, MM. Garanger et Choteau ont été entendus contradictoirement par M. Doppler, juge d'instruction, en présence de Mme Gabrielle Bompard.

Il a été établi que : Lorsque M. Garanger s'est rendu chez M. Choteau, il ignorait non seulement le crime commis par Eyraud, mais encore il ignorait que ce dernier et Vanaert fussent la même personne.

Il s'est rendu chez M. Choteau, parce qu'Eyraud lui avait promis de lui prêter quelques 100 dollars qu'il venait de lui prêter serraient remboursés par le négociant de la rue des Jeûneurs.

Lorsqu'il fit part à Gabrielle Bompard de l'insuccès de sa démarche, celle-ci lui dit : Retourne chez Choteau et dis-lui que c'est Gabrielle qui fait réclamer les 2,000 fr. Ajoute, s'il refuse encore, que Vanaert est complice qu'Eyraud, son beau-frère, qui a assassiné l'huissier Gouffé.

C'est alors seulement qu'il aurait en connaissance du crime.

Rencontre de M. Garanger et de Gabrielle

Vers midi également, Gabrielle Bompard était amenée, par le brigadier Soudais, dans le cabinet du juge d'instruction. Elle s'est trouvée dans un couloir en présence de M. Garanger qui était en conférence avec un avocat.

Gabrielle s'est approchée de M. Garanger et a échangé avec lui quelques paroles. Ce court entretien a été interrompu par le brigadier Soudais. M. Garanger avait les larmes aux yeux : Gabrielle Bompard a conservé une attitude insoucieante.

Dans la chambre du crime

Gabrielle Bompard a été conduite ensuite vers midi et demi au n° 3 de la rue Tronson-Ducoudray.

Elle était accompagnée par MM. Doppler, juge d'instruction, le docteur Descouts, Ogier, et Bordas, attachés au laboratoire de toxicologie, les brigadier Soudais et quelques agents de la sûreté.

L'accusée et les magistrats sont restés près d'une heure et demie dans la chambre où le crime a été accompli, pour vérifier si le tapis qui recouvre le parquet portait des traces de sang et généralement pour se rendre compte si un détail marquait qu'une lutte s'était engagée entre Eyraud et la victime.

A deux heures un quart Gabrielle Bompard a quitté la maison avec M. Soudais, qui l'a fait monter immédiatement en voiture. Beaucoup de personnes qui stationnaient sur le trottoir de la rue Pasquier sont accourues pour la voir : elles ont été maintenues par deux sergents de ville.

Gabrielle Bompard n'a pas paru désagréablement impressionnée lorsqu'elle a revu l'endroit où Eyraud a fait Gouffé : quand elle a quitté la chambre elle paraissait joyeuse et riait.

Elle s'est jeté précipitamment dans le fond de la voiture qui l'attendait et, pour ne pas être vue, elle a tiré les stores.

L'examen auquel les magistrats se sont livrés en présence de la fille Bompard a établi que Gouffé fut étranglé à l'aide d'une corde. On a trouvé dans l'alcôve la trace du clou auquel la corde avait été attaché.

Changement d'attitude de Gabrielle

Dans la soirée, Gabrielle Bompard a paru comprendre la gravité de sa situation.

Elle a pleuré abondamment et n'a pas mangé.

— C'est horrible ! a-t-elle dit. Je suis perdue. Il m'a traîne, trompée, le misérable ! (Elle fait de M. Garanger). Je crois, mais n'ayant pas participé au crime, être sans inquiétude et voilà qu'on veut me poursuivre comme complice. C'est épouvantable ! Je ne pouvais pourtant pas me laisser tuer par Eyraut.

M. Garanger, ajouta-t-elle, m'avait affirmé que si je dévoilais la position financière de Gouffé on ne me ferait rien, et voilà que l'on m'emprisonne, qu'on me capture, qu'on me torture, — c'est trop vraimen !

Tout le monde, depuis quelques jours, connait la rue Tronson-Ducoudray, mais beaucoup de personnes ignorent qui a servi de parrain à cette voie parisienne, qu'assassinat de Gouffé a désormais rendue célèbre.

DERNIÈRE HEURE

Les obsèques de Madame Larousse

Paris, 28 janvier. — Les obsèques de madame Larousse ont été contremandées par le commissaire de police et le corps transféré à la Morgue.

On croit à un empoisonnement.

Le Mouvement gréviste

UNE NOUVELLE GRÈVE

A LENS

(De notre Correspondant spécial)

Lens, 28 janvier. — Une grève vient d'éclater aux mines de Lens, par suite du renvoi par la compagnie de trois ouvriers faisant partie du syndicat.

Ce matin 3500 ouvriers ont refusé de prendre leur travail et les puits n° 1, 2, 4, 5, et 8 chôment complètement.

La grève a été décidée dans une réunion tenue hier soir et après la réponse faite par M. Reumaux, ingénieur en chef des mines de Lens à la délégation composée de huit des les trois ouvriers dont on réclame le maintien n'ont pas été renvoyés comme faisant partie du syndicat, mais purement pour faits relatifs à leur travail.

Les ouvriers se plaignent vivement d'être l'objet de provocations continuelles de la part des employés du fond qui leur reprochent d'être inscrits au syndicat et en sus de ricaner contre la trop grande sévérité qui existe dans la distribution des lampes.

Des bandes nombreuses parcourent la ville.

Les grévistes sont très calmes; aucun incident à signaler.

La gendarmerie fait le service d'ordre. Le commandant Coutin, d'Arras et le lieutenant Gest, de Béthune, sont ici.

Un bon nombre de grévistes sont allés ce matin porter à Carvin, où il avait assassiné Gouffé, son frère lui conseilla de revenir à Paris prendre cet objet qui pourrait le faire découvrir.

» Eyraud et moi revinmes à Paris. et mon amant retrouva son chapeau où il l'avait laissé, dans l'appartement de la rue Tronson-Ducoudray.

Gabrielle l'avoue : elle a parfaitement aidé son amant dans les préparatifs du crime. C'est sûrement, sachant que Gouffé allait être assassiné par Eyraud, qu'elle a attiré le malheureux huissier rue Tronson-Ducoudray.

Dans ses différentes déclarations elle avait dit ignorer les noms qu'avaient employés Eyraud pour faire venir Gouffé dans l'appartement où il devait trouver la mort.

Comme les brigadiers Jaume et Soudais faisaient part à Gabrielle de leur incrédulité, elle a jeté ses grands dieux « sur les cendres du pauvre M. Gouffé » que c'était la pure vérité.

Notre correspondant parisien nous télégraphie :

Confrontation de MM. Garanger et Choteau

Ce matin, MM. Garanger et Choteau ont été entendus contradictoirement par M. Doppler, juge d'instruction, en présence de Mme Gabrielle Bompard.

Il a été établi que : Lorsque M. Garanger s'est rendu chez M. Choteau, il ignorait non seulement le crime commis par Eyraud, mais encore il ignorait que ce dernier et Vanaert fussent la même personne.

Il s'est rendu chez M. Choteau, parce qu'Eyraud lui avait promis de lui prêter quelques 100 dollars qu'il venait de lui prêter serraient remboursés par le négociant de la rue des Jeûneurs.

Lorsqu'il fit part à Gabrielle Bompard de l'insuccès de sa démarche, celle-ci lui dit : Retourne chez Choteau et dis-lui que c'est Gabrielle qui fait réclamer les 2,000 fr. Ajoute, s'il refuse encore, que Vanaert est complice qu'Eyraud, son beau-frère, qui a assassiné l'huissier Gouffé.

C'est alors seulement qu'il aurait en connaissance du crime.

Rencontre de M. Garanger et de Gabrielle

Vers midi également, Gabrielle Bompard était amenée, par le brigadier Soudais, dans le cabinet du juge d'instruction. Elle s'est trouvée dans un couloir en présence de M. Garanger qui était en conférence avec un avocat.

Gabrielle s'est approchée de M. Garanger et a échangé avec lui quelques paroles. Ce court entretien a été interrompu par le brigadier Soudais. M. Garanger avait les larmes aux yeux : Gabrielle Bompard a conservé une attitude insoucieante.

Dans la chambre du crime

Gabrielle Bompard a été conduite ensuite vers midi et demi au n° 3 de la rue Tronson-Ducoudray.

Elle était accompagnée par MM. Doppler, juge d'instruction, le docteur Descouts, Ogier, et Bordas, attachés au laboratoire de toxicologie, les brigadier Soudais et quelques agents de la sûreté.

L'accusée et les magistrats sont restés près d'une heure et demie dans la chambre où le crime a été accompli, pour vérifier si le tapis qui recouvre le parquet portait des traces de sang et généralement pour se rendre compte si un détail marquait qu'une lutte s'était engagée entre Eyraud et la victime.

A deux heures un quart Gabrielle Bompard a quitté la maison avec M. Soudais, qui l'a fait monter immédiatement en voiture. Beaucoup de personnes qui stationnaient sur le

deux voix, de maintenir toutes les réclamations, notamment au sujet de l'augmentation du salaire, de la durée du travail ramenée à huit heures, et de la paie toutes les quinzaines.

Berlin, 28 janvier. — Les mineurs d'Eschweiler (Westphalie), ont décidé d'ouvrir la grève le 1er février, leurs exigences ne sont pas acceptées par les propriétaires de mines.

Chronique locale

ROUBAIX

Une mystérieuse affaire. — Nous avons été informés de l'affaire dans notre numéro d'hier, la disparition de Janssens, propriétaire de la brasserie du Travail ramenée à Mme Alfred Motte et Cie.

Nous avons fait prendre dans l'après-midi de nouveaux renseignements.

Ce jeune homme se nomme Arthur Janssens et non Gaston, qui est le nom de son frère; sa taille est de un mètre cinquante, il a les cheveux châtains, il porte un veston à carreaux, un pantalon rayé, une chemise blanche et une casquette à carreaux.

Le lendemain, il faisait un air froid, peu communicatif, il avait l'habitude lorsqu'il se rendait en courses de lire soit un journal, soit dans un livre.

On se demande ce qu'est devenu le jeune homme et cette disparition entourée d'un si grand mystère fait un peu oublier celle de M. Bulcaen et Dumez, aujourd'hui devenue improbable, de Vandomme.

Un incendie Grande Rue. — A peine l'incendie de Mme Valentin, rue Blanchemaille était il terminé, qu'un autre se déclarait Grande-Rue, 227, chez M. Emile Richard, ingénieur, dans les circonstances suivantes : M. et Mme Richard avaient soupé au restaurant Gunion, lorsqu'ils rentrèrent vers dix heures, ils trouvèrent le couloir du premier étage en flammes.

Le feu s'était déclaré dans une armoire attenant à la cheminée donnant dans le couloir et s'était propagé en peu de temps aux boiseries.

M. Richard appela au secours et avec l'aide des voisins, principalement de M. Séraphin Segers, cabaretier, qui montra en cette circonstance, un courage au-dessus de tout éloge, parvinrent à couper le feu.

M. Lanciaux, commandant des Sapeurs-Pompiers était arrivé un des premiers sur les lieux, mais par suite des secours organisés, ne jugea pas à propos de faire sonner le tocsin.

Les dégâts s'élèvent à environ 1,200 francs pour les vêtements brûlés et à 500 fr. pour l'immeuble.

Il y a assurance à la Compagnie l'*Abeille*.

PRIME OFFERTE : lire à la 4e quatrième page la prime offerte par la photographie ELKAN.

Les accidents de l'Ivresse — Hier après-midi vers une heure et demie, une ménagère, Mélanie Lefebvre, âgée de 56 ans, passait rue de Soubise, dans un état complet d'ivresse lorsqu'elle fut atteinte d'apoplexie.

Elle fut relevée et transportée à son domicile par des passants qui constatèrent une légère blessure au front.

Un accident rue de Barbieux. — Lundi après-midi vers quatre heures et demie chez M. Tervel, rue de Barbieux, 25, le charpentier M. François Dufieux, demeurant à Tourcoing, était monté sur une échelle, quand celle-ci glissa.

Le malheureux charpentier tomba sur le pavé.

Il reçut immédiatement les soins de M. le docteur Godefroy, qui ordonna son transfert à l'Hôtel-Dieu, où l'on constata quelques blessures légères aux mains et aux jambes.

Cet ouvrier est père de sept enfants.

Il paraît que les pharmaciens ne vendent plus ni fer ni quinquina, ni vins fortifiants, ni huile de foie de morue; le **Mar** a détrôné tout cela : cette merveilleuse liqueur guérit à bon marché toutes les maladies qui proviennent du manque de sang, telles que manque de force, faiblesses, fatigues, battements de cœur, étourdissements et manque d'appétit. Prenez-donc 20 gouttes de **Mar** à vous vos repas.

Demandez-en une bouteille à votre pharmacien. — Le **Mar** ne se prenant que par gouttes est le moins cher des médicaments.

M. RIVIERE, pharmacien au Mans, l'envoie franco avec instructions, par la poste, contre un mandat de **5** francs. 1036

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irrégulières, faiblesses, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est donc indispensable de purifier et de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux fits d'herbes). Cet incomparable dépuratif opère à la fois les dartres, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite et détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames lisant une lecture attentive l'excellente étude sur la régénération du sang (14e édition), que M. Lechaux, pharmacien, 2, place Dauphine, Paris, s'est autorisé à faire qui en a la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 6 francs.

Dépôts à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 69; Fanyau; Donte et Cie; Coasne; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bilteau, Vanneuville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

TOURCOING

Enquête d'utilité publique. — Une enquête d'utilité publique est ouverte sur l'acquisition de la maison portant le numéro 11, de la rue de Tournai, appartenant à Mme Duquesnoy-Catteau, ledit immeuble destiné au nouveau presbytère de la paroisse Saint-Christophe en remplacement de celui qui existe actuellement et qui doit être démoli pour permettre l'exécution de grands travaux de voirie.

M. Deshouvry, conseiller d'arrondissement à Wattrelos est nommé commissaire-enquêteur.

La délibération du Conseil municipal en date du 9 août 1889, sur l'acquisition dudit immeuble, l'arrêté préfectoral, les plans et autres pièces du projet seront déposés à la mairie, bureau du secrétariat, du 29 janvier au 12 février inclus, à la disposition des personnes qui voudraient en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. Dehouvry recevra à l'Hôtel de Ville les 13, 14 et 15 février de 2 à 4 heures, les déclarations sur l'utilité publique du projet.

Les dernières tempêtes. — Le vent qui a soufflé avec tant de force ces derniers jours a occasionné sur tous les points de la ville de nombreux dégâts. Partout ce ne sont que toitures endommagées, arbres arrachés, palissades renversées. Pour se faire une idée de la force du vent, notons qu'un très gros morceau de fer affectant la forme d'un cog, lequel se trouvait sur la plombière de la tour St-Christophe, a été projeté avec violence sur la porte des Halles; une des barres de fer au sommet du clocher a été arrachée de son encastrement et est tombée entre deux autres, menaçant de s'abattre sur le sol.

Major ! — Jules Leman, dit *Major*, dont nous avons raconté les exploits s'expiera lundi devant le tribunal correctionnel. Billard, que ses parents ne réclamaient pas sera enfermé jusqu'à sa majorité dans une maison de correction. Quant à Tonneau, il a bénéficié de l'excuse légale qui avait été connuis au préjudice de son grand'père. Il est donc royen gêt à recommencer une nouvelle escapade.

Marcq-en-Barœul. — Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Tourcoing, sur les agissements de marcq-en-Barœul contre l'un des gardes-champêtres de Marcq-en-Barœul.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 26 et 27 Janvier 1890

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

			VERSEMENTS :		
Tourcoing.	222	déposants	dont 48	noun.	60 489 »
Blanc-Seau.	3	—	3	—	35 »
Croix-Rouge.	5	—	1	—	325 »
Halluin.	14	—	—	—	4 975 »
Linselles	18	—	2	—	4 821 »
Roucq.	16	—	1	—	1 096 »
Bondues	4	—	—	—	635 »
Bousbecque.	5	—	—	—	660 »
Neuville.	6	—	2	—	3 255 »
Mouveaux.	7	—	2	—	1 828 »
Totaux.	304		59		81 970 »
			REMBOURSEMENTS :		
Tourcoing.	207	remb.	dont 60	soldés	32 821 17
Blanc-Seau.	3	—	0	—	210 »
Croix-Rouge.	2	—	0	—	90 »
Halluin.	28	—	0	—	3 583 24
Linselles.	67	—	0	—	5 995 30
Roucq.	33	—	0	—	2 938 81
Bondues.	19	—	0	—	1 289 »
Bousbecque.	2	—	0	—	92 39
Neuville.	4	—	0	—	174 »
Mouveaux.	2	—	0	—	231 »
	367		59		37 367 91

Administrateurs du mois de janvier 1890 :

A Tourcoing, MM. J. Ducoulombier, E. Destombes, E. Delaporte, E. Lehuche, et Mme Dieu-Seau, M. Cocheteux; à Halluin, M. L. Odou; à Linselles, M. Delahoutre; à Roucq, M. Decottignies; à Bondues, M. L. Desgrandchamps; à Bousbecque, M. D. Crop; à Neuville, M. Can-Carette; à Mouveaux, M. Jean-Baptiste Lepers.

Les versements seront reçus jusqu'à onze heures et les remboursements commenceront à onze heures un quart.

AVIS. — Du 1er janvier au 31 mars 1890, les séances du dimanche commenceront à 8 heures 1/2, les versements seront reçus jusqu'à dix heures et les remboursements commenceront à dix heures un quart.

Les crédents de 2,000 francs seront remboursés sans avis.

Le Caissier,
LÉANDRE LEDUC.

Bondues. — *Nomination dans les contributions indirectes.* — Par arrêté en date du 23 janvier, M. François Conia, chef de service des contributions indirectes à Marcq-en-Barœul, a été nommé receveur buraliste à Bondues (Nord)

LILLE

Suicide. — M. Edmond Castelain, âgé de 49 ans, transporteur de pianos, demeurant rue des Poissonceaux, 7, s'est porté, hier, vers sept heures du soir, deux coups de couteau dans la région du cœur.

Le malheureux gardait la chambre pour une fracture de la